

AVIS PUBLIC

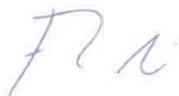
ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 446

L'avis public s'adresse aux personnes et aux organismes sur le territoire de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska.

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le Règlement numéro 446 édictant le Plan de gestion des matières résiduelles révisé 2024-2031 (PGMR), est entré en vigueur le 19 septembre 2024, conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement*

Il peut être pris communication de ce plan, pour consultation, sur le site internet de la MRC d'Arthabaska (<https://www.regionvictoriaville.com/>). Un sommaire du PGMR 2024-2031 est également disponible en ligne.

Donné à Victoriaville, ce 1^{er} novembre 2024.



Frédérick Michaud, M. Sc.
Directeur général et greffier-trésorier